

Projet éducatif de la commune de Westhalten



1 Objectifs :

Ce projet, rédigé par un groupe comprenant des élus, des parents, et du personnel de la structure périscolaire de Westhalten, a pour objectif de mettre en avant les valeurs éducatives principales que nous voulons transmettre aux enfants de la commune.

Il peut servir de point d'appui aux projets pédagogiques des structures et organismes accueillant nos enfants : périscolaire, crèche, associations....

Il ne veut en aucun cas se substituer aux projets d'animation et d'activités de ces dernières, qui sont du ressort de leurs encadrements.

Il est aussi un outil de communication, destiné aux partenaires et aux parents.

Encadrer une structure dépendant de notre commune, c'est adhérer aux valeurs que nous mettons en avant.

2 Caractéristiques essentielles de la commune :

Westhalten est une commune rurale, d'un millier d'habitants. Quelques mots permettent de caractériser une ambiance : la dimension familiale, la convivialité, la proximité. On se connaît tous facilement.

Westhalten a un tissu associatif important, dans tous les domaines : le sport, la culture, le jeu... Une grande partie de ce tissu associatif concerne nos jeunes.

A l'intérieur de ces structures, qu'elles soient scolaires, périscolaires ou extrascolaire, quelques enfants viennent des communes avoisinantes.

On note une relative stabilité dans l'encadrement de ces structures, ce qui permet de se projeter à moyen et long terme.

Enfin, notre école, notre périscolaire, nos associations se caractérisent par une petite taille : 80 enfants à l'école, 40 au périscolaire....

La commune attache beaucoup d'importance au fait que ses structures doivent répondre à la demande des parents, et offrir une certaine souplesse de fonctionnement (horaires, effectifs....).

3 Valeurs essentielles :

3.1 Celles qui nous viennent :

Beaucoup de valeurs pourraient être retenues, et le groupe qui a rédigé ce projet a listé librement celles qui lui paraissaient notables :

- la notion de plaisir, évidente : un enfant qui a une activité de quelque nature que ce soit, surtout extra ou périscolaire, doit s'y rendre de bon cœur,
- l'entraide : chaque enfant doit pouvoir compter sur l'autre, et savoir

- donner à l'autre,
- **les notions d'épanouissement et de développement**
- le lien intergénérationnel, qui peut rejoindre l'idée d'entraide,
- le respect **de l'autre, des lieux, des valeurs fondamentales.**
- la tolérance et le respect des différences,
- le respect de l'environnement
- **l'autonomie**

3.2 Les valeurs auxquelles on veut donner la priorité :

PERMETTRE À L'ENFANT DE S'ÉPANOUIR ET DE SE DÉVELOPPER :

Les activités et structures mises en place au sein de la commune sont des lieux où l'enfant, le jeune doivent se sentir bien. Elles sont adaptées à son âge, et à chaque enfant. Ainsi chacun est en droit de trouver ce qui lui convient le mieux.

RESPECTER L'AUTRE, LES LIEUX :

Chacun a le droit de s'exprimer, chacun arrive avec ses caractéristiques. La notion de respect de l'autre a été retenue sans hésitation par le groupe de pilotage : respect au sein du groupe d'enfants ou de jeunes, mais aussi respect de l'adulte par le jeune et respect du jeune par l'adulte. Ceci passe par le droit à la différence.

Faire partie d'un groupe, c'est aussi utiliser un espace. Chacun doit se sentir concerné par cet espace, et le valoriser.

PERMETTRE L'AUTONOMIE :

Il s'agit de donner à l'enfant qui participe à nos structures la possibilité de choisir, d'expérimenter, de devenir acteur de ses activités. Ceci suppose de laisser un espace de liberté suffisant.

4 Moyens déployés

Un point retenu, et mis en avant, est l'utilisation du jeu et du livre comme support. Ceci concerne le périscolaire, mais aussi l'ensemble des structures. Les structures peuvent s'appuyer sur le don de livres ou de jeux par les particuliers à la commune, avec une organisation qui reste à définir.

L'espace du périscolaire peut être valorisé en permettant une zone d'affichage et / ou d'expression libre sur une partie du mur.

Concernant les pré adolescents et les adolescents, la commune s'appuie sur le Service Action Jeunesse de la PAROVIC.

5 Evaluation

Ce projet éducatif doit évoluer.

Le groupe de travail se réunit périodiquement pour faire un bilan du fonctionnement et modifier les termes si nécessaire.